

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers



02 actualités

Centre de valorisation des biodéchets et des boues au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois : le temps de la concertation



03 actualités

Le concours Design Zéro Déchet récompense l'écoconception étudiante



06 dossier

Le Syctom en pointe sur la valorisation des encombrants

08 bonnes pratiques

« Eco-voyage » au centre du verre

⇒ L'agenda du Syctom

Comité syndical du Syctom
Prochaine réunion
le 16 octobre 2013.

Journées Portes Ouvertes

- Samedi 14 septembre 2013 au centre d'incinération avec valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles à Saint-Ouen.
- Samedi 12 octobre 2013 au centre de tri des collectes sélectives à Nanterre.

Plus d'infos :

www.syctom-paris.fr

⇒ Le rapport d'activité du Syctom

Il est en ligne sur www.syctom-paris.fr
48 pages pour tout savoir de l'actualité et des résultats d'exploitation du Syctom en 2012.

⇒ Une baisse de la redevance annoncée

Le Syctom entend faire bénéficier ses collectivités de la réduction de ses coûts de traitement et des moindres besoins de financement pour les deux prochains exercices. Les élus du Comité ont ainsi décidé une diminution des contributions appelées en 2013 auprès des adhérents de 30 M€. La redevance 2013 sera ainsi réduite de 10,5 %, ce qui fait passer le tarif à la tonne de 104,80€ à 93,81€, et celui par habitant de 7,01€ à 6,27€. Un gel des tarifs sera opéré en 2014, sur la base des montants votés au budget primitif 2013. Cet ajustement ne modifie en rien la stratégie financière du Syctom : le financement de sa politique d'investissement à moyen et long terme est préservé, tout comme la maîtrise de l'évolution des redevances.



Visite de la station d'épuration du SIAAP Seine Morée au Blanc-Mesnil, le 16 mai 2013

Centre de valorisation des biodéchets et des boues au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois

Le temps de la concertation

Présenté à la population en juillet 2012, le projet de centre de méthanisation des biodéchets et des boues issues de l'usine d'épuration des eaux usées Seine Morée, est entré dans sa phase de concertation. Au programme : réunions publiques, visites de sites, ateliers thématiques mais également un site internet pour permettre à tous de se forger une opinion et d'exprimer son avis.

Qu'est-ce qu'un centre de méthanisation ? À quoi servira le compost produit ? Et le biogaz ? Pourquoi avoir choisi ce site ? Le projet d'implantation d'un centre de méthanisation au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois suscite beaucoup de questions. Le 4 avril dernier, la Ville du Blanc-Mesnil, accompagnée des porteurs du projet, le Syctom et le SIAAP (Service Public de l'Assainissement Francilien), organisait une nouvelle réunion publique pour permettre « un débat serein, intelligent et dédramatisé », selon les mots du maire, Didier Mignot.

Répondre aux préoccupations légitimes des riverains

Plus de 150 personnes ont ainsi répondu présent pour échanger avec les élus et les experts. Si la nécessité d'un traitement alternatif à l'enfouissement des déchets fait consensus, les préoccupations légitimes des riverains se sont également exprimées : risques liés à

l'activité, éventuelles nuisances olfactives, perturbations du trafic. À la suite de cette réunion, plusieurs visites de sites ont été proposées, dont celle du chantier de la station d'épuration Seine Morée, qui sera reliée au futur centre. En parallèle, quatre ateliers thématiques ont été organisés entre avril et juillet. Objectif : permettre à tout un chacun de comprendre et de se faire une opinion précise, à la fois sur le traitement des biodéchets et des boues d'épuration, mais également sur le fonctionnement d'un centre de méthanisation et d'une station d'épuration, sur la valorisation du biogaz et du compost, et sur la sécurité des installations.

La transparence de l'information, le maître-mot du Syctom

Sur ce projet, pour le Syctom comme pour ses partenaires, le maître-mot est donc la transparence. Pour informer et expliquer, répondre aux questions, en recueillir



Premier atelier thématique sur la gestion des déchets et des boues, le 25 avril 2013

de nouvelles, un site internet a été créé. Une lettre d'information est également publiée. La prochaine, en septembre, reviendra sur les débats de la réunion publique, mais aussi sur les questions et observations des participants relevées à l'issue des visites et ateliers. D'autres rendez-vous de restitution seront programmés. Le temps est bien au dialogue et au partage d'informations. ■

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site projet.siaap.syctom.fr

Le Concours Design Zéro Déchet récompense l'écoconception étudiante

Repenser les objets pour prendre en compte leur fin de vie, imaginer de nouveaux modes de consommation... Le 5 juin dernier, la 2^e édition du concours Design Zéro Déchet a mis à l'honneur les projets d'étudiants franciliens issus d'écoles de design, d'universités et d'écoles d'ingénieurs.



François Dagnaud, Président du Syctom, a félicité les 4 lauréats du concours. De gauche à droite : Léa Mazy (3^e prix), Aurélie Radom (2^e prix), Marion Guerry (prix spécial) et Florian Delépine (1^{er} prix)

Composé de partenaires associatifs et institutionnels du Syctom, de spécialistes du design et, nouveauté cette année, de professionnels de l'industrie et de la distribution, le jury a ainsi distingué des projets « faisables et innovants » qui contribuent à la réduction des déchets. À l'image de l'« Université Populaire du Bricolage » qui a décroché le 1^{er} prix. Le lauréat, Florian Delépine, a imaginé un espace participatif où chacun « répare, améliore, transforme ou crée » à partir de matériaux récupérés. Pour ce jeune diplômé de l'ENSCI, « l'écoconception doit être une contrainte inhérente au design, au même titre que le coût ».

« Le concours a été une opportunité d'axer le travail de toute la promotion sur la problématique des déchets » explique Aurélie Radom, de l'Université Paris I. Son Carrybag, « cabas intelligent » qui vise à supprimer l'utilisation du sac plastique à usage unique, a remporté le 2^e prix. De même, le Platorond de Léa Mazy, qui lutte contre le gaspillage dans les cantines et le Cuir 3 âges (cartable évolutif) de Marion Guerry et Emmanuelle Lepine, ont été récompensés par un 3^e prix et le prix spécial du Syctom. Au total 13 000 € ont été partagés entre les écoles des lauréats, désormais en contact avec des professionnels de l'industrie. ■

Retrouvez les 16 projets présélectionnés par le jury dans le « cahier de tendances » sur www.syctom-paris.fr

Pas de répit pour le tri !

Depuis son lancement début 2013, la campagne de sensibilisation « J'y pense donc je trie ! » bat son plein. Une campagne grâce à laquelle le Syctom et ses adhérents entendent bien relancer la dynamique du tri.

Présentée en janvier, la « boîte à outils » développée en collaboration avec les collectivités a trouvé son public. 45 d'entre elles ont souhaité la recevoir. Près de 4 000 affiches et 50 000 abécédaires des déchets « en format poche » ont d'ores et déjà été commandés. Le tout accompagné de textes et visuels « prêts à l'emploi » pour alimenter les sites internet et les journaux des villes.

La valise d'animation plébiscitée

Dans cet arsenal de sensibilisation, la « valise du tri-recyclage » remporte un franc succès (70 exemplaires remis). Plus d'une centaine d'animateurs a participé aux ateliers de prise en main de ce kit pédagogique tout public. Il renferme notamment des échantillons de matières recyclées et des objets issus des collectes. « C'est un outil adaptable et transportable », explique Myriam Thaini, responsable du service des collectes à Clichy-la-Garenne. « En pied d'immeuble, elle aide à attirer l'attention du grand public. Et c'est devenu un élément central de la sensibilisation en milieu scolaire ». Depuis mai, de nouveaux outils sont en ligne sur le site du Syctom et à la disposition des collectivités adhérentes : cinq clips pédagogiques pour rappeler les consignes du tri et sa finalité et expliquer le recyclage des matières. La campagne se poursuit aujourd'hui, avec en ligne de mire, l'objectif de tri de 47 kg/hab/an, à l'horizon 2019. ■



Séance de formation à l'utilisation de la valise pédagogique



Puteaux est la première ville à avoir affiché la campagne pendant la Semaine du développement durable du 1^{er} au 7 avril 2013

⇒ Projet de centre de tri-méthanisation à Romainville : ouverture d'une nouvelle phase

Le 18 avril dernier, suite au recours déposé par les associations Arivem et Écologie sans frontières, le tribunal administratif de Montreuil a invalidé l'autorisation d'exploiter accordée par l'Etat à la société Urbaser, pour le projet initial de centre de tri-méthanisation à Romainville.

Depuis 2012 et l'ouverture du moratoire, le Sycatom avait lancé des études complémentaires pour réfléchir à un projet de plus petite taille, mieux intégré et plus sûr. En intégrant les 10 demandes des élus d'Est Ensemble en décembre dernier, le projet renouvelé du centre de tri-méthanisation entre maintenant dans une nouvelle phase de dialogue.

De leur côté, les collectivités locales se sont engagées dans des politiques de réduction des déchets à la source. La communauté d'agglomération Est Ensemble a fait du programme local de prévention des déchets une priorité pour 2013. Une étude sur la collecte séparée des biodéchets va également être lancée avec les collectivités du bassin versant de Romainville.

Plus que jamais, l'optimisation de la gestion locale des déchets ménagers est au cœur des préoccupations du Sycatom.

Pour en savoir plus : [projet-romainville](#), [sycatom-paris.fr](#)

Paris XVII

Un centre de tri en bonne place

Le projet de centre de tri dans le 17^e arrondissement de Paris, au cœur de l'éco-quartier Clichy-Batignolles, avance. Pour le Sycatom, l'enjeu est double : maximiser le recyclage des collectes sélectives grâce aux dernières technologies de tri et réussir l'intégration du centre dans ce quartier pas comme les autres.

Avec ses 54 ha de logements, de commerces, un parc et la future Cité judiciaire, l'éco-quartier Clichy-Batignolles est un ambitieux projet d'aménagement durable. C'est sur ce site que le Sycatom a choisi d'implanter son deuxième centre de tri parisien, destiné à desservir plusieurs arrondissements mais aussi des communes proches. Organisé sur deux niveaux et équipé des dernières technologies de tri automatique, il a vocation à traiter 30 000 tonnes de déchets par an, avec l'objectif d'en recycler 75 %.

Des exigences environnementales poussées

En implantant cet équipement au cœur de l'écoquartier, le Sycatom s'est engagé à respecter le cahier des charges fixé par la Ville de Paris et l'aménageur du site. Il impose notamment de limiter les nuisances sonores et de répondre à des exigences environnemen-

tales très strictes. «*Par exemple, les toits seront végétalisés pour faciliter la gestion des pluies, des panneaux photovoltaïques permettront au centre de produire jusqu'à 250 MWh par an*», explique Frédéric Roux, Directeur de l'Ingénierie au Sycatom.

Une implantation idéale

De son côté, l'éco-quartier répond parfaitement à la stratégie du Sycatom de rapprocher les centres de traitement des habitants pour réduire les transports des déchets. Les déchets de l'éco-quartier seront collectés grâce à une collecte pneumatique souterraine. La fraction «collecte sélective» sera traitée dans ce centre. Autre avantage et non des moindres : le site offre l'opportunité d'évacuer les journaux-magazines triés par voie ferrée. Chaque mois, un train sera affrété, évitant ainsi l'équivalent de 10 gros porteurs par semaine. ■



Les prochaines étapes

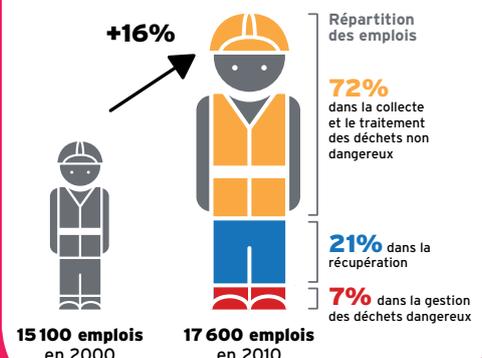
- ▶ Lancement de la procédure de dialogue compétitif pour la construction et l'exploitation du site : septembre 2013
- ▶ Attribution du marché : 1^{er} trimestre 2015
- ▶ Début des travaux : 3^e trimestre 2016
- ▶ Mise en service : fin 2018

BAROMÈTRE

Le traitement des déchets booste l'emploi en Ile-de-France

D'après une étude de l'ORDIF parue en avril 2013, les établissements privés du secteur des déchets en Ile-de-France emploient 17 600 salariés (source: Pôle Emploi 2010), pour l'essentiel dans les activités de collecte et de traitement des déchets non dangereux. Un chiffre qui a progressé trois fois plus rapidement entre 2000 et 2010 que la moyenne régionale tous secteurs confondus (+16% contre +5%). Et c'est sans compter d'autres emplois : ceux des collectivités locales bien sûr, mais aussi d'autres structures intervenant dans le secteur (éco-organismes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, activités d'intérimaires, de conseil/ingénierie...). Au total, on estime le nombre d'emplois directs à plus de 22 000 ! Preuve de l'essor considérable de ce secteur depuis une vingtaine d'années.

Emplois salariés privés dans le secteur du traitement des déchets en Île-de-France



Acier, tu redeviendras acier

L'acier est l'emballage le plus recyclé en Europe. Correctement trié, il est recyclable à l'infini. Ainsi, l'acier contenu dans de nombreux objets du quotidien provient à 60% du recyclage. Ce taux peut même dépasser les 90% dans le domaine de la construction. En utilisant de l'acier recyclé, on économise du minerai de fer, du charbon et on pollue moins. Alors, comment transforme-t-on une simple boîte de conserve en... une autre boîte de conserve ? La réponse en cinq étapes.

Itinéraire du recyclage d'une boîte de conserve

En 2012, le Syctom a recyclé 2460 tonnes d'acier grâce à la collecte sélective, soit l'équivalent de 49 200 chariots de supermarché.

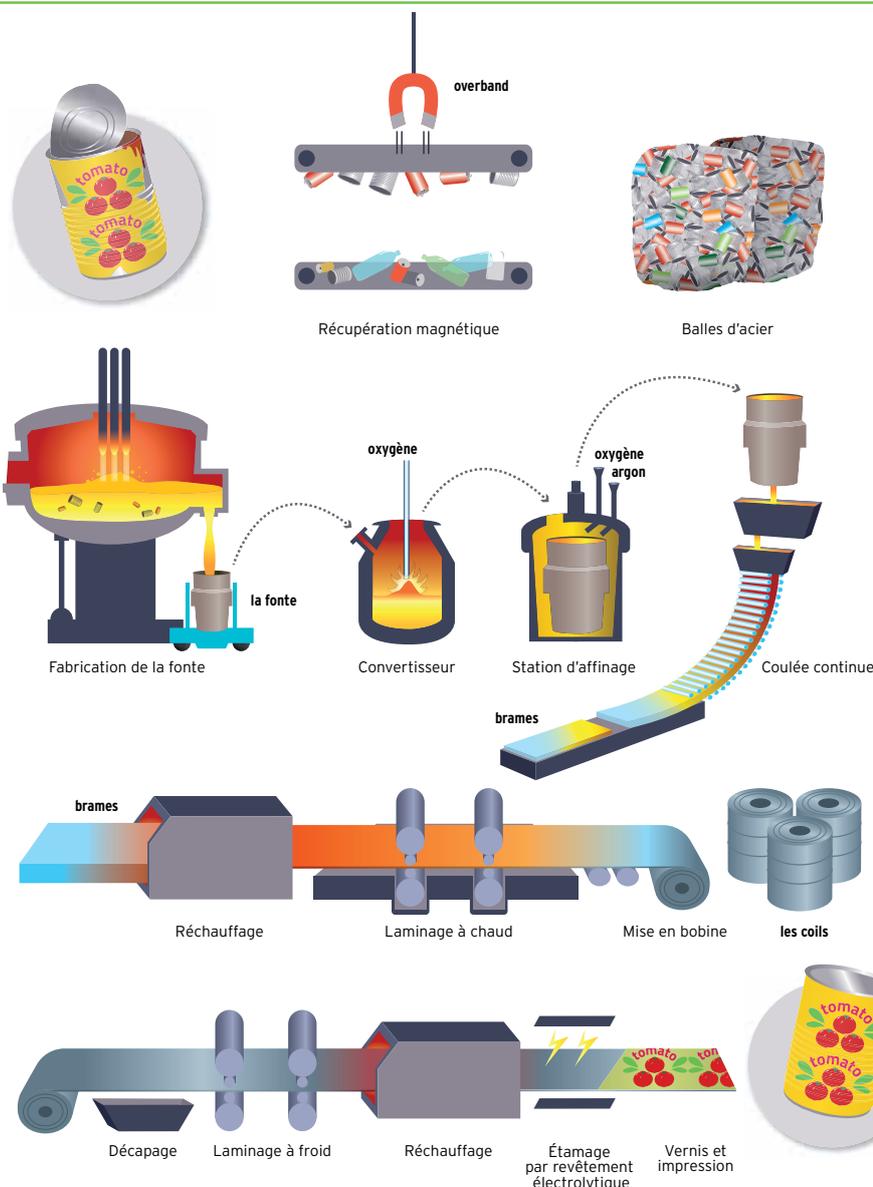
1 Au centre de tri, les boîtes de conserve en acier sont extraites de la collecte sélective grâce à des gros aimants, l'**overband**. Elles sont ensuite compactées en **balles**.

2 À l'**aciérie**, les **balles d'acier** sont fondues dans des hauts fourneaux à arcs électriques. C'est la **fonte**. Pour en faire de l'acier de qualité, il faut l'affiner et retirer le CO₂ présent. On injecte alors de l'oxygène puis de l'argon.

3 L'acier est déversé en coulée continue dans des moules. On obtient **des brames**.

4 Le **laminage à chaud** permet d'étirer la brame. Les feuilles d'acier sont ensuite enroulées en bobines : **les coils**. Ils sont alors transportés vers différentes filières de produits semi-finis. Ils deviendront de la tôle pour voitures ou pour électroménager, des rails de train, des poutres de construction ou des trombones !

5 Pour les boîtes de conserve, le **laminage à froid** permet de rendre la bobine encore plus mince. Pour conserver les aliments, une couche d'étain (ou de chrome) est déposée ainsi qu'un vernis alimentaire. Les feuilles peuvent aussi être imprimées aux couleurs du produit et découpées.



Autres produits



Tôle de voiture



Électroménager



Rail de train



Boule de pétanque

Le Syctom en pointe sur la valorisation des encombrants

En 2012, le Syctom a traité 171088 tonnes d'objets encombrants. Un flux en diminution depuis quelques années, notamment du fait de la crise économique. Pour autant, il constitue un important potentiel de matériaux valorisables. C'est pourquoi le Syctom s'engage aux côtés des collectivités locales à optimiser leur collecte, et avec les opérateurs privés à développer et pérenniser de nouveaux débouchés pour le recyclage.

Elle est loin l'époque où les tables et autres vélos hors d'usage terminaient leur vie à la décharge. Aujourd'hui, les encombrants sont au centre de toutes les attentions. Objectif : valoriser le gisement. Leur nature, leur volume et leur poids les destinent à une collecte particulière, en porte-à-porte ou en déchèterie, et à un traitement tout aussi spécifique. Depuis plus de 12 ans, le Syctom a fait de leur valorisation son cheval de bataille. Entre 2000 et 2012, le taux de recyclage de ce gisement a bondi de 10 à 43 % (hors inertes), bien au-delà de l'objectif de 25 % du PREDMA (Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés) fixé à l'horizon 2019.

Un gisement à fort potentiel

« La nature même de la composition des objets encombrants (bois, carton, ferraille...) constitue déjà le premier potentiel de recyclage. Des matières que les industriels savent recycler depuis toujours, mais dont le recyclage s'est organisé à l'échelle industrielle depuis les années 70. Les perspectives d'évolution du recyclage résident aujourd'hui dans la capacité de ces industriels à investir pour le développement de nouveaux débouchés », explique Olivier Castagno, responsable du pôle tri, valorisation matière et transport au Syctom. Dans ce cadre, le Syctom joue un rôle moteur en faisant valoir des exigences de qualité (collecte et type de matériaux triés)

et de performance (taux d'extraction élevés). Plus une matière a de valeur économique, plus les efforts pour la capter seront justifiés. C'est notamment le cas des résines plastiques contenues dans beaucoup de biens ménagers, longtemps réputées non-recyclables. « Avec l'augmentation du prix du pétrole naissent des techniques de séparation plus performantes, et certains plastiques sont en passe de constituer un gisement recyclable important », prédit Olivier Castagno.

Des équipements au service de la performance

L'heure est donc à l'optimisation de la quantité et de la qualité des matériaux triés. Le Syctom s'y emploie à travers un réseau de proximité composé de 5 centres de tri et 4 centres de transfert exploités par des sociétés

privées. Pour relever « le défi technique qui consiste à séparer les différents matériaux le plus finement possible », une grande part de l'activité des centres a été automatisée (voir encadré). Et les résultats sont là. Le Syctom bénéficie aujourd'hui de taux d'extraction supérieurs à 90 % pour le recyclage du bois - un matériau qui représente plus du tiers des apports -, mais aussi des cartons et des gravats inertes (éléments de construction inaltérables). Viennent ensuite les housses et films plastiques (87 %), et les métaux (71%). Reste que les « refus », autrement dit les objets et matériaux non valorisables, isolés pendant le processus de tri, constituent une part non négligeable de la composition des objets encombrants (moquette, plâtre, mobilier de jardin en plastique, canapés, matelas...). La diminution de cette part,

MATÉRIAUX TRIÉS & RECYCLÉS	FILIÈRES DE REPRISE	DÉBOUCHÉS - APPLICATIONS	LOCALISATION
Bois	Paprec IDF & SITA IDF	Usine de fabrication de panneaux de particules	UNILIN, SPANO (Belgique), IKEA (France)
Cartons	SITA IDF	Papeterie cartonnaire	EMIN LEYDIER (10)
Ferrailles	Derichebourg	Secteur automobile	Ile-de-France
Métaux non ferreux	GDE	Secteur automobile et biens de consommation	Limay (78)
Films et housses plastiques	Paprec IDF	Films industriels	Europe

aujourd'hui principalement destinée à l'enfouissement, implique la recherche constante de nouveaux débouchés.

Explorer de nouvelles pistes de valorisation

En la matière, le Sycotom se veut précurseur. Une expérimentation sur la valorisation des matelas a été lancée en 2012. 39700 pièces de matelas issues des centres de tri des encombrants ont été confiées à Recyc'Matelas, dans le cadre d'un marché. Cette société spécialisée installée à Limay a su les valoriser et recycler leurs différents composants à hauteur de 91%. En perspective: des débouchés dans l'industrie automobile, la fabrication d'isolants ou la sidérurgie. Une expérience concluante que le Sycotom entend bien capitaliser à l'heure de la mise en place de la filière de responsabilité élargie du producteur (REP) des déchets d'éléments d'ameublement (DEA). Les négociations avec Eco-mobilier, éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics pour la collecte et le traitement du mobilier usagé, sont en cours. Le contrat avec le Sycotom a été signé en juin. Une autre expérimentation est d'ores et déjà en préparation, elle concerne la valorisation des plastiques rigides. ■

ZOOM SUR LE CENTRE DE TRI DE BUC

Les bénéfices de l'automatisation

Le cahier des charges exigeant mis en place par le Sycotom a encouragé les opérateurs à adopter des outils de tri dernière génération. C'est le cas du centre de tri d'objets encombrants de Buc, exploité par le groupe Nicollin. Sur les 30 000 tonnes d'encombrants qui y sont traités chaque année, 20 000 proviennent du territoire du Sycotom.

Il y a plus de 2 ans, le centre a automatisé son processus de tri, se dotant notamment d'équipements performants de séparation. « Cette nouvelle chaîne de tri permet une optimisation des performances d'extraction, en fonction de la composition particulière des flux traités », explique Philippe Lagrange, directeur Tri Valorisation au sein du groupe Nicollin. Coût de l'investissement : 2 millions d'€. « Cet investissement a été rendu possible grâce à la mise en place par le Sycotom d'une rémunération intéressant l'exploitant aux résultats », nous confie-t-il. En contrepartie de cette politique incitative, le contrôle qualité est renforcé : « Nous avons une double obligation de résultat. Non seulement l'efficacité du tri, mais aussi la qualité des produits triés », une qualité

« Nous avons une double obligation de résultat. Non seulement l'efficacité du tri, mais aussi la qualité des produits triés. »

Philippe Lagrange, directeur Tri Valorisation au sein du groupe Nicollin



qui est évaluée par les repreneurs choisis par le Sycotom (voir tableau).

Outre un « bond significatif en termes de quantité traitée », l'automatisation a fait évoluer les conditions de travail. Parmi la trentaine d'employés affectés au tri des encombrants, le tri en cabine ne concerne plus que 6 à 7 postes de travail. Les autres se concentrent sur les étapes de contrôle en fin de chaîne. « C'est plus propre, il y a moins de bruit et de poussière », explique une trieuse. De l'autre côté de la pièce climatisée, face au tapis desservant des éléments de gros calibre, un employé de longue date ajoute : « Avec les machines, on sent qu'on est plus utile, c'est mieux trié ».

Le process de tri des encombrants

① Après contrôle qualité et un pré-tri au grappin, les objets encombrants sont envoyés dans la trémie d'alimentation de la chaîne au rythme de 8 tonnes par heure.



Ils sont ensuite séparés selon leur taille (② cribles), leur poids (③ tri aéraulique) ou leur composition (④ tri magnétique et ⑤ tri optique).

⑥ Les gisements valorisables (bois, ferreux, housses plastiques) et les autres déchets s'engagent sur différents tapis roulants.



⑦ En cabine, les opérateurs de tri se concentrent sur le contrôle et la rectification des erreurs de tri. Les produits triés sont ensuite stockés avant d'être conditionnés et expédiés vers les filières de reprise.

«Eco-voyage» au centre du verre

Recyclable à 100% et à l'infini, le verre est le champion toute catégorie du recyclage. Pourtant une part non négligeable finit encore à l'incinération. Pour sensibiliser les services techniques des collectivités en charge de la collecte, le Syctom, Eco-Emballages et Verralia organisaient le 13 juin dernier une visite de l'usine de traitement du verre de Rozet-Saint-Albin.



Plus de 60% des bouteilles sont aujourd'hui fabriquées à partir de verre recyclé

Ce jeudi 13 juin matin, ils sont nombreux, responsables de services techniques ou de communication et «ambassadeurs du tri», à s'être donné rendez-vous, direction l'usine de traitement du verre de Rozet-Saint-Albin dans l'Aisne. Du tri manuel au tri optique qui sépare le verre coloré du verre blanc (le «démélangé»), les participants découvrent ainsi toutes les étapes du process de recyclage.

De bons résultats qui peuvent encore être améliorés

Avec cet «éco-voyage», le Syctom et ses partenaires cherchent à montrer l'importance de bien trier et de bien collecter. Car si aujourd'hui les emballages en verre sont recyclés en France à hauteur de 84%* (Source : rapport annuel Eco-Emballages), il existe encore de vraies marges de manœuvre tant en termes de quantité que de qualité de verres triés. Les dernières études réalisées sur le territoire du Syctom montrent d'ailleurs que 4 bouteilles sur 10 partent toujours aux ordures ménagères. «D'un point de vue environnemental, l'extraction du verre des circuits d'incinération permet l'économie d'une demi-tonne d'émissions de CO₂ par tonne de verre recyclé. Sur la question

sociale, la filière verre est 100% française et compte 1600 emplois. Enfin, la collecte sélective permet une économie pour les collectivités d'environ 100€ par tonne de verre dirigée vers la filière adéquate», rappelle Jean-Paul Simunic, chef de secteur à Eco-Emballages et co-organisateur de cette journée.

Des exemples à suivre

Cette visite était aussi l'occasion de présenter de bonnes pratiques expérimentées par certaines collectivités, dont celles du Syctom. Plaine Commune par exemple a réalisé un diagnostic avec Eco-Emballages sur la collecte du verre. «À Saint-Denis, nous avons notamment identifié un manque de densité dans le maillage de colonnes à verre, que nous avons entrepris de combler», remarque Nadir Marouf, responsable des déchets urbains pour l'agglomération. «Le diagnostic a aussi révélé un certain nombre de défauts de signalétique ou de propreté des points de collecte». En optimisant la collecte du verre, Plaine Commune s'est fixé comme objectif de réduire de 13 à 8 kg/hab/an le verre retrouvé dans les ordures ménagères. Une économie de quelques 91000€ par an pour la collectivité.

Les chiffres du verre

- ⇒ Collecté à 80% en apport volontaire, le verre est composé à 81% de bouteilles et à 19% de pots et flacons.
- ⇒ 100% du verre collecté en France est recyclé depuis 1974. 17 usines verrières recyclent le verre en France. Les fours verriers utilisent jusqu'à 90% de calcin (verre recyclé).
- ⇒ 1 tonne de verre recyclé = 0,5 tonne de CO₂ évitée = 100€ environ d'économie pour la collectivité sur la collecte et le traitement.

Sur le territoire du Syctom, les emballages en verre représentent encore 7% des ordures ménagères résiduelles, soit plus de 23 kg/hab/an non recyclés. Seuls 46% des emballages en verre sont recyclés.

La Ville de Paris a choisi, quant à elle, de privilégier les bennes «gravitaires» pour renouveler son parc, ce qui permettra d'améliorer la qualité du verre collecté, moins broyé. D'autres collectivités en France ont lancé des opérations de communication pour remobiliser sur la collecte du verre. Certaines ont travaillé sur le design des colonnes de collecte. De quoi inspirer les collectivités participantes. Pour les aider, le Syctom, Eco-Emballages et Verralia proposent des aides techniques et méthodologiques, mais aussi des outils de sensibilisation. Côté soutiens financiers, le Syctom reverse intégralement aux collectivités la recette de vente, le soutien Eco-Emballages et apporte une incitation complémentaire sur chaque tonne de verre recyclée au-delà du tonnage 2010. Des aides sont également attribuées à des projets exemplaires. Dans le cadre du programme «territoire à fort potentiel», le Syctom débloque ainsi une enveloppe de 500000€ par an pour soutenir des projets d'optimisation en faveur du tri et du recyclage. ■

Pour en savoir plus

- ▶ syctom-paris.fr > valorisation des déchets > valorisation matière > verre
- ▶ ecoemballages.fr/le-tri-des-emballages/du-recyclage-au-recycle/verre
- ▶ verre-avenir.fr

* Il s'agit des tonnages recyclés par rapport aux tonnages mis sur le marché.